CHÂTEAUNEUF





Sommaire

La vie municipale4

La vie économique12





La vie culturelle13

La vie sportive20





La vie scolaire26

La vie festive30





État civil et agenda34

Mairie de Châteauneuf

4, place Georges Clemenceau 06740 Châteauneuf Tel: 04 92 603 603 Fax: 04 92 603 600 http://www.ville-chateauneuf.fr

Horaires de réception du public : du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 heures

de 13 h 30 à 17 heures

le vendredi : de 8 h 30 à 12 heures

de 13 h 30 à 16 heures

Responsable de la rédaction : Jean-Pierre Maurin

Réalisation:

Espace Multimédia de Châteauneuf espace.multimedia@ville-chateauneuf.fr

Distribué à titre gratuit à 2000 exemplaires Photos non commerciales Tous nos remerciements à ceux qui ont contribué à l'illustration de ce document

Imprimerie Zimmermann à Villeneuve-Loubet Photo de couverture : La fenaison à Châteauneuf, propriété Cotton-Cavaillé

Notre horizon

Voilà une année que vous avez élu une nouvelle équipe municipale.

Depuis 1995, pour un troisième mandat, vous nous avez accordé votre confiance pour gérer les affaires communales de notre village.

Châteauneuf compte aujourd'hui 3 011 habitants et poursuit son développement maîtrisé, avec une urbanisation résidentielle répartie sur le territoire communal conjuguée à un développement économique dans le secteur du Pré du Lac.



Les nouveaux élus ont continué les actions engagées lors du précédent mandat menant à terme divers projets engagés, tels que :

- le réaménagement complet du cimetière,
- l'assainissement du village historique,
- l'enfouissement de la ligne haute tension au chemin du Pilon,
- la réalisation conjointe avec la Ville de Grasse du rond-point «Edith Piaf»,
- le développement sportif au gymnase St Jeaume en partenariat avec le collège et le Conseil Général,
- le renouvellement et le renforcement de la conduite d'eau alimentant le quartier St Jeaume...

Les nouveaux projets commencent à éclore, tels que :

- l'acquisition et le réaménagement du « Cercle de la Fraternité »,
- la réalisation des prescriptions du Plan de Prévention des Risques Incendie,
- la réalisation de murs par les services techniques permettant de nombreux élargissements de voiries,
- l'acquisition de la Maison Sereno attenante à la Mairie,
- I'étude du Plan Local d'Urbanisme,
- le schéma directeur de l'assainissement,
- l'accroissement de 20 à 30 enfants à la crèche multi accueil.
- ▶ la réfection complète de l'alimentation électrique du clocher...

Ces réalisations résultent des décisions prises lors des Conseils Municipaux, préalablement étudiées par les diverses commissions municipales, et réalisées bien souvent avec le concours financier du Département, de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, et également de la Région et de L'État.

Les réalisations et manifestations culturelles, scolaires, sportives, initiées tant par les Commissions Communales que par les diverses associations, se développent d'année en année, conférant à la Commune de Châteauneuf une référence de dynamisme ainsi qu'une référence de qualité, toutes deux soulignées par les usagers et les médias.

Jean-Pierre Maurin

Vaqui uno annado qu'avès eligi uno nouvello equipo municipalo.

Despuei 1995, acò fa lou tresen mandat e nous fès toujour fisanço pèr geri leis afaire de la coumuno.

Castèunòu coumto encuei 3 011 estajan e countunio soun desvouloupamen mestreja emé uno urbanisacioun residencialo espandido sus lou terraire coumunau counjugado à un desvouloupamen ecounoumi dins lou relarg dóu Pré du Lac.

Lei nouveus elegi an persegui leis acioun engajado dou tems dou mandat de davans en acabant lei proujet previst :

- tau la remesso dóu cementèri à nòu,
- lou maiun dóu fanguihau dóu vilage,
- ▶ l'aclapage de la auto tensioun dóu camin dóu Pilon,
- ▶ l'acoumplimen emé l'ajudo de la Vilo de Grasso de la rotoundo « Edith Piaf »,
- ▶ l'ourganisacioun dóu desvouloupamen esportiéu au ginnàsi Sant Jeaume emé lou Coulège e lou Counsèu Generau,
- ▶ lou refourtimen dei tuièu d'aigo pèr lou quartié Sant Jeaume...

Lei nouvèu proujet coumençon à espeli tau :

- ▶ l'aquistamen e la refeicioun dóu Cercle de la Fraternité,
- ▶ l'alestimen pèr si para dóu fuóu,
- ▶ la coustrucioun de muraio pèr lei teinician de la coumuno pèr alarga quàuquei camin,
- ▶ l'aquistamen de l'oustau Sereno que toco lou bastimen de la coumuno,
- ▶ l'estùdi dóu plan loucau d'urbanisme, l'esquèmo direitour de l'assanimen,
- lou passage de 20 à 30 enfant à la crècho,
- la refeicioun coumplèto de l'eleitricita dóu clouchié...

Tóuteis aqueleis obro soun estado decidado pèr lou Counsèu Municipau, après estùdi dei coumissioun, e acoumplido emé l'ajudo dóu Despartamen, de la CASA e aussi de la Regioun e de l'Estat.

Leis acoumplimen e manifestacioun culturalo, escoulàri, esportivo, inicia pèr lei coumissioun municipalo e aussi pèr leis assouciacioun si desvouloupon de mai cade an e baion à la coumuno de Castèunòu uno couneigudo d'enavans e de qualita, tóutei douei recouneissudo pèr leis usagié e lei media.

Jean-Pierre Maurin

Our horizon

It's already a year since you elected a new local council.

Since 1995 and for the third mandate you have put your trust in us to direct the affairs of the village.

Today Châteauneuf which numbers 3011 inhabitants moves its controlled development, based on residential occupation in all parts of the commune together with commercial development in the area of Pre du Lac.

The new members have continued the work engaged upon in the previous mandate, bringing to fruition several projects such as:

- ▶ refurbishment of the cemetery,
- ▶ installation of new drains in the historic village,
- ▶ burying the high tension cable in Chemin du Pilon,
- joint realisation with Grasse of the "Edith Piaf" roundabout,
- ▶ development of sporting activities at the Gymnase St Jeaume in cooperation with the college and the Conseil General,
- renewal and reinforcement of the water pipe supplying to the St Jeaume area.

New projects started or under consideration include :

- ▶ the acquisition and refurbishment of the "Cercle de Fraternite",
- ▶ the realisation of the stipulations in the "Plan de Prévention des Risques Incendie",
- building walls by the technical team to allow for a number of roads to be widened,
- ▶ acquisition of the "Maison Sereno" next to the Mairie.
- > study of the "Plan Local d'Urbanisme",
- ▶ the main plan for the sewage system,
- ▶ increase from 20 to 30 children in the "Crèche multi accueil",
- complete rewiring of the church bell tower.

These achievements are the result of decisions taken at the council meetings, researched initially by the relevant committees within the council, and often realised with the financial partnership of the Department, the Communaute d'Agglomeration Sophia Antipolis and sometimes also the Region and the State.

The number of activities and events in Châteauneuf, cultural, educational and sportive, increase year upon year, initiated both by council committees and local associations. Châteauneuf is becoming well known for its dynamism and for the quality of its events amongst all those who take part and by the press.

Jean-Pierre Maurin

>> La Vie Municipale

L'essentiel des conseils

Séance du 18 mars 2009

■ Retrait de la prescription de la révision du P.O.S.

En date du 13 juin 2002 le Conseil Municipal prescrivait la révision du POS de 1992.

Depuis cette date, à l'échelle communale des études préalables ont été menées. De même à l'échelle inter communale la CASA a porté une vaste réflexion sur l'aménagement de l'espace communautaire aboutissant à la formalisation du Schéma de Cohérence Territoriale, du Programme local de l'Habitat...

L'ensemble de ces composantes, auxquelles s'ajoutent les évolutions législatives récentes menées dans le cadre du Grenelle de l'Environnement et la place croissante que prend la concertation publique, rendent obsolète la délibération de 2002. Une nouvelle délibération, mieux adaptée aux enjeux de développement durable, sera proposée aux membres du Conseil dans les meilleurs délais.

■ Convention Cinéma

Un nouveau prestataire « Société cinéma de St Raphaël » remplace le prestataire antérieur, dont la société a été mise en liquidation judiciaire.

Cette convention prévoit les autorisations de diffusion, la responsabilité des choix des films, le prix des places encaissé par l'exploitant.

■ Demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

La Commune souhaite organiser un festival de piano en partenariat avec l'Académie Internationale d'été de Nice.

Le premier festival aura lieu du 2 au 8 août 2009 à la Terrasse des Arts.

Pour la mise en place de ce Festival une subvention est sollicitée auprès de la DRAC.

■ Cession de terrain pour élargissement du chemin de la Brague.

Les travaux d'élargissement du chemin de la Brague ont été entrepris.

Mme et M. Dafgard proposent à la Commune de céder une parcelle de 90 m² afin de continuer l'élargissement entrepris au droit de la propriété Stiquel.

•••Séance du 30 avril 2009

Prescription de la révision du plan d'occupation des sols.

Monsieur le Maire rappelle :

- la délibération du 6 novembre 1992 approuvant le Plan d'Occupation des Sols, ainsi que la délibération du 27 avril 1983 approuvant le Plan d'Aménagement de Zone de la ZAC des Mousquettes,
- la délibération de retrait en date du 18 mars 2009 insistant sur le fait que les évolutions récentes concernant la planification territoriale (approbation de la Directive Territoriale d'Aménagement des Alpes-Maritimes en 2003, approbation du Schéma de Cohérence Territoriale Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis, du Programme Local pour l'Habitat, d'un Schéma de Développement Commercial), les réformes réglementaires sur les modalités de concertation publique dans l'élaboration des documents d'urbanisme, et les réformes à venir (future Loi sur le Grenelle de l'Environnement) rendaient obsolète délibération prise le 26 mars 2002 par le Conseil Municipal, délibération prescrivant la révision du Plan d'Occupation des Sols.

Vu ces rappels, Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil les points suivants :

CONSIDÉRANT les évolutions majeures survenues en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire à la suite de l'entrée en vigueur des dispositions de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000.

CONSIDÉRANT les objectifs nouveaux induits par la Directive Territoriale d'Aménagement approuvée le 2 décembre 2003,

CONSIDÉRANT les composantes nouvelles de programmation et de projet urbain issues des plans et programmes mis en œuvre par la Communauté d'Agglomération en matière d'habitat (Programme Local de l'Habitat), de déplacement et de transport (Plan de Déplacement Urbain), d'organisation de l'espace (Schéma de Cohérence Territoriale),

CONSIDÉRANT enfin les attentes nouvelles en matière de développement durable et les dispositions nouvelles imminentes issues de la future loi dite du Grenelle de l'Environnement.

Au regard de ces évolutions nombreuses survenues depuis 1992 et du rôle central que joue l'urbanisme dans la poursuite du développement durable et des politiques publiques innovantes, il apparaît que la révision du document d'urbanisme communal, le Plan d'Occupation des Sols, est devenue nécessaire au profit d'un document nouveau, le Plan Local d'Urbanisme, offrant l'occasion:

- de construire un débat ouvert et partagé sur notre devenir commun visant à définir ensemble les enjeux de notre développement durable,
- de choisir ensemble les outils et les réponses aux grandes problématiques de la vie quotidienne,
- de disposer demain d'un nouveau projet urbain permettant de valoriser l'identité communale, dynamiser et diversifier son capital économique et satisfaire les besoins d'habitat de chacun. Le Plan Local d'Urbanisme doit ainsi être le moteur d'une plus forte intégration de Châteauneuf au sein de la Communauté d'Agglomération à laquelle elle appartient.

Les premières études et les premiers débats menés depuis 2002, date de la première prescription de la révision, ont permis de dresser les grands objectifs d'aménagement et de développement durable à assigner à cette révision du Plan Local d'Urbanisme :

- Affirmer la qualité du cadre de vie et de l'environnement communal en valorisant la proximité des grands espaces naturels, en identifiant et protégeant plus vigoureusement le patrimoine paysager et architectural communal,
- Développer les fonctions économiques, dans un meilleur respect des voisinages résidentiels, en reconnaissant le secteur de Pré-du-Lac comme étant le moteur de la vie économique de la commune et en prenant conscience des enjeux qui existent à cet endroit pour la mixité des fonctions, notamment pour la conservation de la place de l'habitat dans le quartier, mais également des enjeux en termes de déplacements du fait de l'importance des voies de transit qui desservent le secteur,
- De Satisfaire les besoins en logement exprimés dans une perspective de maîtrise du développement de l'habitat pour limiter la consommation des espaces à caractère naturel.

Ainsi présentés les grands objectifs de la Révision du Plan Local d'Urbanisme, Monsieur le Maire tient à souligner que cette démarche de projet devra s'inscrire au sein d'une concertation publique associant étroitement les habitants de Châteauneuf:

- les documents seront consultables, au fil de leur élaboration, tout le temps de la procédure, et une information régulière sera délivrée,
- au moins deux réunions publiques d'échanges et de débats seront menées.

Cette concertation fera l'objet d'un bilan qui sera tiré par le Conseil Municipal avant l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Maire rappelle également que,

conformément à l'article L.123-9 du Code de l'Urbanisme, un débat aura lieu au sein du Conseil Municipal sur "les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable", mentionné à l'article L.123-1 du Code de l'Urbanisme, au plus tard deux mois avant l'arrêt du projet de PLU.

Monsieur le Maire rappelle enfin conformément aux dispositions de l'article L123-6 du Code de l'Urbanisme, à compter de la publication de la délibération prescrivant l'élaboration d'un plan local d'urbanisme, le Conseil Municipal pourra décider de surseoir à statuer, dans les conditions et délai prévus à l'article L. 111-8, sur les demandes d'autorisation concernant des constructions, installations ou opérations qui seraient de nature à compromettre ou à rendre plus onéreuse l'exécution du futur plan, et en particulier sur les secteurs de zones d'urbanisation diffuse de forte valeur paysagère ou bien insuffisamment équipées.

Considérant :

- que les objectifs généraux de la commune pour l'élaboration d'un plan local d'urbanisme ont été définis,
- qu'il y a lieu de réviser le Plan d'Occupation des Sols actuel,
- ▶ que les modalités de la concertation préalable ont été, conformément à l'article L.123-6 du Code de l'Urbanisme, définies,
- d'Aménagement et de Développement Durable donneront lieu à un débat au sein du Conseil Municipal,

Vu

- le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L. 110, L. 121-1, L. 123-1 et suivants, R. 123-1 à R. 123-25,
- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- la Loi nº 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement,
- la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains,
- la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 relative à l'Urbanisme et l'Habitat,
- la Loi Engagement National pour le Logement.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré :

DÉCIDE :

- 1. De procéder à la Révision du Plan d'Occupation des Sols pour se transformer en Plan Local d'Urbanisme,
- 2. D'approuver les modalités de concertation

publique telles que proposées dans la présente délibération.

3. De mandater Monsieur le Maire pour diligenter et lui donner autorisation pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaire à la bonne réalisation de la procédure et l'établissement du projet d'urbanisme communal.

Conformément aux articles L.121-4 et L.123-6 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera notifiée :

- à Monsieur le Préfet du département,
- à Monsieur le Président du Conseil Régional,
- à Monsieur le Président du Conseil Général,
- ▶ à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis,
- → à Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- → à Monsieur le Président de la Chambre de la Chambre des Métiers,
- à Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture,
- aux Communes voisines et aux EPCI voisins compétents qui pourront être consultés à leur demande conformément aux dispositions de l'article L.123-8 du Code de l'Urbanisme.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département.

Elle sera exécutoire à compter de la date de la dernière des mesures de publicité ci-après : réception en Préfecture, premier jour d'affichage en mairie, mention dans un journal diffusé dans le département.

■ Demande de révision du Plan de Prévention des Risques Incendies de Forêt (PPRIF)

Le PPRIF a été rendu obligatoire par l'arrêté préfectoral du 12 avril 2007.

Le Conseil Municipal s'est prononcé de manière défavorable lors de la séance du 8 juin 2006, non pas sur les objectifs du PPRIF mais sur les moyens mis en œuvre qui pouvaient faire l'objet d'améliorations.

Il convient aujourd'hui, à la faveur de la révision générale du POS* de réexaminer le zonage du PPRIF* afin de l'adapter au futur PLU*.

En effet le développement ou non de certains secteurs pourrait nécessiter un aménagement des contraintes actuelles définies par le PPRIF en cours.

*POS : plan d'Occupation des Sols

*PPRIF : Plan de Prévention des Risques Incendies de Forêts

*PLU: Plan Local d'Urbanisme

■ Convention précaire d'utilisation du Gymnase

Le Département des Alpes Maritimes a réalisé, à proximité du Collège du Pré des Roures, sur des parcelles appartenant à la Commune de Châteauneuf :

La construction d'un gymnase d'une surface de 1 227 m², plus 173 m² d'équipements sanitaires et d'une salle multi sports d'une surface de 625 m², attenante au gymnase, comprenant vestiaires, douches et rangements pour le compte de la Commune de Châteauneuf, par maîtrise d'ouvrage déléguée.

Le coût de la salle multi sports, supporté par la Commune s'élève à 824 509 € ht, sachant que le Conseil Général versera à la Commune une subvention de 247 533 €.

Cette salle a été réalisée à la fois pour compléter l'offre éducative et sportive du Collège et pour développer les activités sportives proposées par les associations locales.

Pour favoriser la pratique et le développement des sports, le Département et la Commune ont convenu de mettre à disposition réciproque leurs installations respectives à titre gracieux jusqu'à la fin de l'année scolaire 2008/2009, hors week-end.

Après discussion avec les représentants du Conseil Général, une solution définitive devrait aboutir dans l'année : la cession gratuite au Département de la salle multi sports, base foncière constituant l'assise des installations sportives. En contrepartie, l'utilisation des structures par la Commune et donc par les Associations sportives en dehors des jours et horaires d'utilisation de l'espace par le Collège, et hors week-end sera gratuite.

Il s'agit donc d'adopter une convention d'utilisation réciproque des installations sportives entre le Département, le Collège et la Commune.

Renouvellement convention tripartite crèche

Une convention avait été signée avec les communes du Bar-sur-Loup et de Gourdon. L'objet était de partager l'utilisation de la crèche entre les trois Communes.

Cette démarche s'inscrivait dans une solidarité communautaire avec les communes voisines non encore équipées de telle structure.

Pour la période du 1er janvier 2009 au 28 août 2009, nous poursuivons la distribution actuelle; sur un accueil de 30 places autorisées, 20 sont occupées par des enfants de Châteauneuf, 7,5 sont réservées à des enfants du Bar-sur-Loup et 2,5 à des enfants de Gourdon.

Pour la période du 29 août 2009 au 31 décembre 2009 et pour un accueil de 35 places, 24 seront occupées par des enfants de Châteauneuf, 8,5 réservées à des enfants du Bar-sur-Loup et 2,5 à des enfants de Gourdon.

La lettre du Maire

■ Équipement informatique à l'école élémentaire

La Commune a réalisé en 2001 un Esp@ce Multimédi@ dans le cadre de la Médiathèque Municipale. Cet espace comprend un équipement informatique de tout premier ordre : composé de 20 ordinateurs, 3 imprimantes, de nombreux logiciels pour adultes et enfants et l'accès internet haut débit.

Les enfants de l'école élémentaire utilisent régulièrement cet espace ce qui leur permet d'acquérir une réelle formation à la pratique des Technologies d'Information et de Communication (TIC). Le Conseil Municipal souhaite poursuivre l'équipement informatique dédié aux enseignants et aux enfants. Dans cette optique, la Commune a proposé d'installer 30 ordinateurs portables reliés à des tableaux blancs interactifs. Le projet a été soumis aux représentants de l'Académie de Nice qui l'ont agréé.

Le budget prévisionnel s'élève à 35 000 €. Une subvention de 14 000 € est sollicitée dans le cadre de la Dotation Globale d'Équipement auprès de L'État.

À propos du Plan Local d'Urbanisme:

PLU de Châteauneuf



La délibération qui figure dans « l'essentiel des conseils » de ce numéro retrace les étapes de la mise en oeuvre du PLU ainsi que les nombreuses évolutions survenues depuis l'approbation de la révision du POS en date du 6 novembre 1992.

Le Plan Local d'Urbanisme constituera à terme le principal document qui planifie l'urbanisme communal.

Il remplacera le Plan d'Occupation des Sols et encadrera le développement communal pour les dix prochaines années. Il définira les objectifs majeurs autour desquels vont s'inscrire les documents constitutifs du PLU:

- La qualité du cadre de vie et de l'environnement,
- les fonctions économiques renforcées à Pré-du-Lac,
- la réalisation de logements.

Ces objectifs ont émergé dès les premières études et les premiers débats en 2002.

Le PLU de Châteauneuf est élaboré suivant la méthodologie suivante :

- 1. La formulation du diagnostic.
- 2. La formulation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).
- 3. La mise en forme du PLU (cartographie, réglementation).

Un pré-diagnostic a fait l'objet d'une présentation au Conseil Municipal; il sera présenté aux « Personnes Publiques Associées » et, avant sa validation, il fera l'objet d'une présentation en réunion publique.

Les « Personnes Publiques Associées » sont les Collectivités locales (Communes, Communauté d'agglomération, Communauté de Communes) qui jouxtent la Commune de Châteauneuf, les chambres consulaires, les Administrations (Préfecture, conseil Régional, conseil Général...).

À chaque étape du PLU, nous retrouverons la même méthodologie de présentation.

Par ailleurs, certaines informations définies dans la procédure feront l'objet de communication dans la presse.

Enfin, la revue municipale « Châteauneuf-Info » rapportera les évènements majeurs au fur et à mesure de l'avancement du PLU.

<u>Châteauneuf express - Châteauneuf express - Château</u>

■ CASA : Initiative agglomération Sophia Antipolis



Active depuis janvier, la plateforme « France Initiative » est dédiée aux porteurs de projets installés sur le territoire de la CASA. C'est une association loi 1901, participant au financement et à

l'accompagnement de la jeune entreprise.

Monsieur Lionel Georges bénéficie de ce service qui lui permet d'exercer une activité de maçonnerie générale mais aussi d'obtenir un prêt d'honneur ainsi qu'un prêt bancaire complémentaire. La concrétisation de ce projet va créér deux emplois.

Pour en savoir plus :

Par téléphone 04 89 87 73 44

Par e-mail:

initiative@agglo-sophia-antipolis.fr

Par courrier : CASA - c/o maison de l'emploi les genêts

449 route des Crêtes - BP 43 06901 Sophia Antipolis Cedex

■ Passeports biométriques



La nouvelle réglementation européenne, impose aux États membres la délivrance de passeports « biométriques », c'est-à-dire équipé d'une puce contenant photo et empreintes digitales numérisées du demandeur.

Depuis le 28 mai 2009, les dépôts de demande et le retrait de ces passeports se fait uniquement dans les 67 stations habilitées du département et non plus à la mairie du domicile.

En ce qui concerne Châteauneuf, les stations sont situées dans les mairies de : Antibes, Biot, Grasse, Valbonne, Vallauris et Villeneuve-Loubet.

Attention: Depuis le 12 janvier 2009, les ressortissants Français exemptés de visa qui se rendent aux Etats-Unis doivent obligatoirement solliciter, via internet (estafrance.net), une autorisation électronique de voyage avant leur départ.

■ Réglementation sur les feux de jardins



Face à la recrudescence des nuisances émanant des feux de jardins sur le territoire de la Commune, la municipalité tient à rappeler quelques consignes à mettre en œuvre avant d'allumer un feu de déchets de jardin :

- ▶ Les feux de déchets verts sont autorisés uniquement du 1^{er} octobre au 30 juin de l'année civile.
- ▶ Brûler uniquement des déchets végétaux. Le fait de brûler d'autres types de déchets est un délit sanctionné pénalement. Faire sécher les déchets verts avant d'y mettre le feu pour éviter l'excès de fumée.
- ▶ Ne pas brûler les déchets en cas de vent supérieur à 20 km/h.
- Le tas de déchets ne doit pas dépasser 1 m de hauteur et 1,5 m de diamètre.
- ▶ Ne pas allumer un feu à moins de 20 m de la limite de votre propriété.
- ▶ Éviter d'allumer un feu en période de mauvais temps (brouillard, pluie)
- Le feu doit être éteint en fin de journée
- ▶ Il est interdit aux professionnels du jardinage de brûler les végétaux issus de leur activité.
- ▶ Enfin, le feu ne doit pas créer une gêne pour le voisinage (art 84 du règlement sanitaire départemental).

■ L'armée recrute des infirmiers/ères



Formation au diplôme d'État d'infirmier gratuite et rémunérée.

Conditions:

- Avoir effectué sa JAPD
- Être titulaire d'un bac général ou technologique à la fin de l'année scolaire
- avoir moins de 25 ans

www.recrutement.air.defense.gouv.fr

1 bis rue Catherine Ségurane 06300 NICE / 04-93-85-90-05

Le village et ses travaux

■ Le M.A.S.E.T.

- A la demande des associations qui utilisent cette salle, la Commune a mis en place un groupement de huit boîtes aux lettres disposées sur un support très esthétique et pratique. Auparavant, le courrier arrivait en Mairie, et était ensuite remis aux différentes associations.
- Après plus de 15 ans de bons et loyaux services, les tatamis de la salle Maset ont été mis à la retraite!

Soixante nouveaux tatamis vont faire le bonheur des associations sportives qui occupent la salle.

■ Chemin du camp de Tende

Une borne incendie a été mise en place.

Une extension du réseau d'eau potable a été réalisée sur une longueur de 170 mètres, ce qui permettra l'alimentation en eau d'un terrain agricole appartenant à la CASA, mis à disposition d'un jeune agriculteur.

■ Chemin du Ranch

Les branches présentant un danger pour les usagers de la voie, un élagage a été réalisé pour plus de sécurité sur ce chemin.

■ Le Courredou

Un micocoulier malade a dû être abattu, Il sera remplacé dans les meilleurs délais par un tilleul. Le très beau palmier a été élagué.

■ Renforcement du réseau d'eau, chemins du Cabanon, de l'Hubac et traverse Saint Jegume

Les travaux de renforcement du réseau d'eau potable viennent de se terminer.

Des mesures de pression ont été effectuées sur les bornes incendie.

Les résultats sont très satisfaisants et montrent que les pressions mesurées sont de 60 m³/heure, ce qui répond aux exigences du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

■ Chemin de la Treille

Le canal du Loup (Sicasil) a été remplacé sur plus de 300 mètres et un aménagement piétonnier a été réalisé.

■ Le Cercle

Les services techniques continuent les travaux, les résultats sont très satisfaisants.

La Placette

Le mur de soutènement de la chaussée s'est effondré suite aux fortes pluies. La reconstruction a été effectuée de façon remarquable par les services techniques.

■ Le Cimetière

La rénovation continue, la seconde tranche touche à sa fin. Une rampe supplémentaire et un prolongement de clôture vont être réalisés.













Les commissions communales

Dans chaque Lettre du Maire nous vous présentons une commission. Pour continuer cette série, voici la commission du développement sportif qui a pour but de :

- Participer à l'élaboration de la programmation sportive annuelle,
- Contribuer à la préparation et à la mise en place des manifestations sportives.

Commission du développement sportif



De gauche à droite : Jean-Marie Bellone Isabelle Tosello Marie-Christine Degli-Innocenti Claudine Navarro Heldwige Quemy (vice-présidente)

Compte rendu du Conseil Municipal des Enfants du 15 Mai 2009

Nous nous sommes réunis à la Mairie avec Monsieur le Maire et les Conseillers Municipaux pour la troisième fois le 15 mai.

Nous avons d'abord accueilli Tiwann qui a rejoint le Conseil Municipal des Enfants.

La réunion s'est poursuivie par la présentation des idées de chaque enfant pour la Commune. Après, nous avons voté pour sélectionner les projets prioritaires afin de commencer à travailler sur leur mise en place lors des prochaines réunions.

Il a été décidé que pour la prochaine réunion, chaque enfant devra faire un sondage auprès de 10 personnes pour savoir si elles souhaitent qu'il y ait des séances de cinéma le week-end à la Terrasse des Arts.

Le Conseil des Enfants devra aussi réfléchir à des questions à poser au responsable de l'urbanisme pour savoir s'il est possible de trouver un terrain municipal pour faire un terrain de jeux de BMX.

La prochaine réunion aura lieu fin Juin.



Cérémonie de la déportation - 26 avril 2009

La pluie battante n'a pas empêché les Anciens Combattants, de nombreux élus et habitants de se réunir devant le Monument aux Morts pour ce devoir de mémoire.

Lecture et dépôt de gerbe par deux enfants en hommage à tous les déportés et à tous les morts d'un génocide d'une incroyable barbarie. Ne jamais oublier afin que de telles atrocités ne puissent se reproduire.

Les participants se sont réfugiés à la Mairie où un apéritif leur était servi afin de poursuivre les discussions à l'abri.



Commémoration du 8 Mai 1945



Pour permettre à tous de concilier les cérémonies commémoratives du 8 mai 1945 et le désir des familles de partir pour un long week-end, les élus du Conseil Municipal ainsi que les membres du Conseil Municipal des Enfants avaient décidé d'avancer cette célébration au jeudi 7 mai au soir.

Il s'avère historiquement que l'acte de capitulation a été signé dans un premier temps à Reims le 7 mai 1945, une seconde signature ayant eu lieu à Berlin avec les Soviétiques dans la nuit du 8 au 9 mai 1945. Cet avancement de date était donc en corrélation avec l'Histoire.

Elus et habitants de tous âges se sont rendus devant le Monument aux Morts, accompagnés d'une délégation d'Anciens Combattants, afin de rendre hommage à toutes ces personnes à qui nous devons aujourd'hui notre liberté.

C'est ensuite sur le parvis de la Mairie que les plus jeunes ont pu continuer à poser des questions très intéressantes aux plus anciens, heureux de pouvoir transmettre leurs valeurs et l'importance pour les nouvelles générations de préserver la paix dans le monde.

Cérémonie du 7 juin 2009

Le Conseil Municipal, les Anciens Combattants, les Porte-drapeaux et les Châteauneuvois ont temporairement délaissé les bureaux de vote des élections européennes pour participer à la célébration de la fête patronale de la Sainte-Trinité afin de déposer une gerbe au monument aux morts.

À cette occasion un hommage a été rendu aux combattants morts pour la France en Indochine.

Les enfants du conseil municipal ont rejoint l'assistance pour entonner une Marseillaise a cappella.



La Vie Économique

Poney-Club de la Fouan



Native de Châteauneuf, Emilie découvre les poneys à l'âge de 10 ans, à L'Etrier. 1er concours 1 mois plus tard, puis Galop 1 dans la foulée, avec Poly ... le fidèle poney du club.

Le club ayant fermé en 1997, Emilie rejoint différents clubs des environs, mais certaines choses lui trottent déjà dans la tête. En 2000, elle adopte Ulysse, poney de 4 ans, et c'est là que tout commence ...

Elle se passionne pour les jeunes chevaux, et particulièrement les jeunes poneys, plus têtus, un peu comme elle !

Après une formation de un an dans le Vaucluse, Emilie s'est détachée quelque peu du circuit "classique" pour pouvoir faire connaître le cheval autrement, à travers le *Western*, la *Monte Indienne*, le *Travail à pied et en Liberté*, la *Voltige*, le *Spectacle* ... Mais en revenant régulièrement à l'obstacle et au dressage pour le travail "traditionnel" et la valorisation du jeune cheval, et aussi pour le plaisir de tous !

Aujourd'hui monitrice diplômée BPJEPS* Equitation, et Présidente de l'association, elle vous attend pour vous initier ou vous remettre en selle dans plusieurs disciplines.

Vous pouvez trouver toutes les infos sur le site : http://lafouan.leforum.cc

*BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport. (Spécialité : Activités Equestres)

Poney-Club de la Fouan - Émilie Gagliolo - 667-1, chemin de Bergier - 06740 Châteauneuf Tel. 06 76 48 77 74 - lafouan@live.fr

Cours toute l'année sur RDV, stages pendant toutes les vacances scolaires.

Fabio Belli



Né de grands-parents et parents coiffeurs, Franck Kojfer débute dans cette profession en 1984 comme apprenti et se forme très tôt à la rude école des concours, avant le grand départ pour Paris, où il travaille pour des franchises de grande renommée.

Vint ensuite le tourbillon des shows internationaux, des photos, magazines, défilés, qui lui ont permis de vivre et partager sa passion de la coiffure aux quatre coins du monde.

Las de la vie parisienne, en 1999, c'est le retour dans notre région qui l'a vu grandir. Ainsi naquit le salon « Fabio Belli », le 12 janvier 2000.

Depuis près de 10 ans, Franck n'a cessé d'apporter à sa fidèle clientèle toute son expérience et sa passion transmise par les grands noms de la coiffure qu'il a côtoyés. Secondé par Céline avec qui il partage « la même vision de l'histoire de ce métier », entourés par Aurélie, visagiste, Tatiana et Cynthia, c'est une équipe soudée et très professionnelle qui nous accueille dans les lieux.

Les projets du salon:

- mi juin, une gamme 100% bio, shampoings et soins 100% végétal, et surtout les colorations avec une nouvelle collection de balayages.
- janvier 2010, le dixième anniversaire du salon et un air de fête qui envahit déjà son esprit.

Fabio Belli - 7, chemin du Cabanon - 06740 Châteauneuf - Tel : 04 92 60 48 70 Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 9h à 19h, sur rendez-vous.

Chambres d'hôtes de Châteauneuf

Les jardins du Golf

Label Fleurs de Soleil

Gîte de six personnes et deux chambres d'hôtes de deux personnes

Un accueil très chaleureux vous attend chez Françoise Massain au Jardin du Golf, dans cette bastide toute fleurie, où sourire et bonne humeur sont de mise toute l'année. Arrivés de Fontainebleau en septembre dernier, originaires de Lille, Françoise et Michel Massain sont tombés amoureux des lieux et ont décidé d'y poser leurs valises.



Ils disposent d'un gîte indépendant pour 6 personnes (avec deux chambres) entièrement équipé, et également de deux spacieuses chambres d'hôtes avec salles de bains privées et entrée indépendante. Les petits-déjeuners sont servis au bord de la piscine et Françoise propose également, à la demande de ses hôtes, des repas sous forme de barbecue partagé entre amis.

Les jardins du Golf - Françoise MASSAIN - 158 bis route de Grasse - 06740 Châteauneuf Tel : 04 93 36 54 76 / 06 08 02 93 08 - site : www.jardins-du-golf.com

L'Oulivette

Référence Gîte de France : 7554 - Trois Épis - Animaux acceptés Capacité : 6 personnes - trois chambres d'hôtes

Christine et Martial Vautrin, bien connus sur Châteauneuf où ils résident depuis bientôt 18 ans, ont eu la bonne idée de créer, il y a maintenant 6 ans, trois chambres d'hôtes de charme.

L'emplacement de la propriété est idéal : dans une immense oliveraie dont certains spécimens ont plus de 500 ans, avec d'un côté une vue imprenable sur la baie de Mandelieu et de l'autre une vue qui est à elle seule une véritable carte postale de notre village.



Les chambres ont la particularité de se trouver dans une maison indépendante ce qui apporte une réelle intimité pour les hôtes qui peuvent, dès les premiers chants des cigales, prendre leur petit déjeuner sous les oliviers, en goûtant aux délicieuses confitures maison.

Christine prend un plaisir immense à recevoir ses invités et cela se ressent lorsqu'elle vous parle de sa passion pour ce qu'elle fait dans le cadre de cette activité. C'est un bonheur qu'elle aime partager et, attention : ce bonheur est contagieux...

L'Oulivette - Christine Vautrin - 1478 Route de Nice - 06740 Châteauneuf Tel : 04 93 42 51 35 / Fax : 04 93 42 43 37 - www.oulivette.com

Bastide la Rouveirado

Référence Gîte de France : 7538 - Quatre Épis - Animaux acceptés Capacité : 10 personnes - cinq chambres

Une construction neuve au charme d'autrefois vous donne rendez-vous au détour d'un chemin.

Au milieu d'un joli parc reposant, la Bastide La Rouveirado propose cinq chambres spacieuses exposées plein sud, toutes de styles différents : colonial, rustique, provençal,... avec vue sur le parc et sa piscine. Toutes les chambres sont pourvues d'une salle de bains et de W.C. indépendants.



Un petit-déjeuner européen fait découvrir les douceurs de la région. La Bastide La Rouveirado, référencée Gîte de France 4 épis, est pleine de charme et offre des prestations de haute qualité.

Bastide la Rouveirado - Carole Coppel - 22 chemin des Colles - 06740 Châteauneuf Tel : 04 93 77 78 49 - www.larouveirado.com - Ouvert toute l'année sauf janvier.

>> La Vie Culturelle

Une soirée culturelle de Château-Nako



Dans le cadre des activités culturelles de l'Association Château-Nako, qui soutient des projets de développement au Burkina Faso, une conférence était organisée, le 28 mars dernier, à la Terrasse des Arts. Présentée par M. Ousseini Diallo, docteur en économie internationale, elle avait pour thème: « Les exportations agricoles et le développement au Burkina ».

Malgré les caprices du ciel, une quarantaine de personnes était présente. Cette conférence a permis de découvrir le pays, son économie, essentiellement rurale, et les produits porteurs tels que le coton, les mangues, les haricots verts... Produits qui, après avoir été aux premiers rangs des exportations mondiales, connaissent actuellement des difficultés, eu égard aux règles du commerce international.

Pourtant, au-delà de ces difficultés, tous ont pu ressentir l'élan, la joie et l'espérance de ce peuple, tant à travers les solutions proposées par M. Diallo pour y remédier, qu'à travers le film d'une vingtaine de minutes « 24h à Soum » relatant la vie d'une famille de paysans en brousse, à une quinzaine de kilomètres de Nako.

Certains ont pu aussi découvrir l'Association Château-Nako, s'informer et la soutenir pendant le verre de l'amitié qui clôturait cette soirée.

Les membres de l'association remercient chaleureusement ceux qui, par leur participation et leur intèrêt pour le stand d'artisanat burkinabé, ont ainsi contribué au soutien des projets en cours.

Les monologues du pénis

une soirée de détente... peu ordinaire !

Marco, Charles et Sylvain, se retrouvent par hasard à une réunion sur le pénis. En attendant le maître de cérémonie, ils vont tenter de répondre à toutes les questions que suscite la chose.

Moments de tendresse, moments de réflexion autour du sida et des personnes séropositives, défense de la sexualité comme un choix personnel, moments de fou rire ou d'émotion... Ces trois-là emmènent leur public d'un sentiment à l'autre, souvent à la limite de l'épisode graveleux sans pour autant jamais la franchir.

La Terrasse des Arts était pleine ce soir-là, jeunes et moins jeunes, hommes et femmes...et tous se sont amusés de ces dialogues à l'emporte-pièce. Certaines remarques faisant jaillir des éclats de rire bien sonores. Et les premiers rangs, pris à partie dans le jeu des questions, sommés de répondre, n'ont pas hésité à suggérer leurs idées.





Parfums de Flamenco

Trois soirées rares et inoubliables...

Le programme de ces « Parfums de Flamenco » à la Terrasse des Arts se voulait immersion au coeur de cet art fascinant, véritable identité de la terre andalouse, qui émeut souvent et parfois « prend aux tripes ». Cette danse, cette musique, ce chant portent en eux les vibrations de toute une civilisation, mélange de cultures et de traditions.

Le Flamenco prend ses racines, pour autant que l'on sache, dans cette époque où l'Andalousie, terre d'élection des trois religions monothéistes, était le berceau d'une tolérance et d'un savoir-vivre, hélas aujourd'hui disparus. L'art Mudéjar et le Flamenco sont peut-être les témoins privilégiés de ces temps bénis.

Cet art populaire et presque sacré, tant ses dépositaires en sont jaloux, est admiré et reconnu dans de nombreux pays et sur de multiples scènes internationales.



Ursula Lopez et Abriendo Camino

La soirée initiatique a tenu ses promesses, avec les excellentes écoles de Flamenco d'Angela Santamaria et Delfina Carrasco. Guy Reyes à la guitare accompagnait la danse en alternance avec de savantes et utiles explications didactiques.

Samedi le groupe Viento del Sur a sans doute signé l'une de ses plus brillantes interprétations. Mario Galéa, guitare, Cristian Duyck, percussions, Carolina Ruiz danse, et bien sûr Guy Reyes, chant et guitare, nous ont transportés sur les rives du Guadalquivir....

Dimanche le public, soulevé par la maestria de la Compagnie d'Ursula Lopez, ne parvenait pas à dissimuler sa satisfaction et sa joie. Il est à dire que trois des membres de cette Compagnie ont été ou sont encore sociétaires du Ballet National d'Espagne.

Du spectacle et de l'émotion à l'aune de ces trois soirées, chacun en redemande!



Colores y Alegrias



Ursula Lopez



Abriendo Camino

Le Printemps des Poètes

« Les gens qui ne rient jamais ne sont pas sérieux » Alphonse Allais

Une invitation au rire et à la poésie, ce n'est pas si fréquent, surtout en ce moment...

Aussi étions-nous nombreux le samedi 14 mars à venir partager une après-midi joyeuse et conviviale à la salle du Pontis dans le cadre du Printemps des Poètes. Tout était déjà prêt grâce à

Danièle, Marie, Marie-Anne, Brigitte qui, depuis la veille, s'employaient à créer le décor, car cela ne s'improvise pas.

D'abord... un petit jeu pour détendre l'atmosphère et faire participer tous ceux qui étaient venus simplement écouter. On y gagnait le droit de lire une citation humoristique. Autant dire que certains auteurs ont été cités plusieurs fois : Alphonse Allais, Coluche, Sacha Guitry ...

Les participants de l'atelier d'écriture, Anne, Hélène, Maeva, Nicole, Olivier, René, qui se réunissent depuis plusieurs années

autour de Marie-Claude Lambert avaient préparé des textes variés à dire, à lire, et même à jouer ... Car la poésie est un langage bien vivant et nous en avons encore eu la preuve.

Ensuite, place au « slam » avec nos invités venus d'Antibes, qui ont enchanté le public en apportant leur souffle, leurs mots et leur désir de partager

les textes qu'ils créent eux-mêmes. Chacun avec son style, sa personnalité, a laissé une trace dans nos mémoires. Nul doute que nous aurons plaisir à les retrouver!

Parmi les « spectateurs », certains ont eu envie de s'exprimer à leur tour pour prolonger ce

Printemps des Poètes tout en rires.

Puis ce fut le tour d'Anne Dalmasso qui nous a régalés avec des chansons tendres et burlesques dont tout le monde a repris les refrains. Quel talent et quelle générosité!

Deux bonnes heures de poésie et de chansons avant de passer à la salle du Village où nous attendait un copieux goûter préparé par les bénévoles de la Médiathèque.

Nous avons ainsi continué à échanger tout en admirant les peintures d'Annick Lesimple et de quelques élèves de Catherine

Monmarson.

Les habitués et les nouveaux venus ont tous manifesté leur contentement et souligné la qualité de l'accueil et des prestations. Ils reviendront l'année prochaine, c'est sûr, et apporteront même leur participation.

Alors, souhaitons que le « Printemps » des Poètes s'éternise!



Molière, le mariage forcé... un peu trop?

Cette pièce peu connue de Molière était interprétée par les Artistes Azuréens Associés, dans une mise en scène de Stéphanie Noël.

Le public était venu en grand nombre découvrir ce mariage entre un homme d'âge mûr et une très jeune et belle femme, mariage aussi entre le théâtre classique et une mise en scène «savariesque ». Un décor sobre, un mélange des genres au niveau des costumes... de quoi surprendre et intriguer les spectateurs.

Malgré quelques trous de mémoire qui ont désemparé les comédiens, la mise en scène drôle et décalée a finalement pris le dessus. Les passages les plus réussis, en particulier la fin de la pièce, très enlevée, ont bien amusé le public de la Terrasse des Arts.



La flore des Alpes-Maritimes du Mercantour à la Méditerranée

C'est à un travail digne des moines bénédictins du Moyen Âge que se sont attaqués Ludovic Thébault et Lionel Carles : recenser, analyser et photographier la flore des Alpes-Maritimes, de la montagne à la mer, quelque soit l'habitat (forêts montagnardes, maquis, talus...), la taille de la fleur...

Et c'est à la Terrasse des Arts qu'une partie de ce travail a été présentée, à l'occasion d'une magnifique exposition de photos. Lis martagon, différentes orchidées dont la délicate et discrète listère, oliviers, cistes... la flore était classée selon son habitat.

Pour les amoureux des plantes, un livre est en préparation et devrait être disponible à l'automne, complété par un CD Rom qui non seulement comprend plus de 2000 photos, mais permet aussi la recherche active de plantes inconnues découvertes au hasard d'une balade... Ludovic et Lionel proposeront une conférence à l'automne dans le cadre des activités de la Médiathèque : à suivre, et surtout à ne pas manquer !

Ce sont plus de 300 visiteurs qui au cours de la semaine d'exposition ont pu découvrir la richesse de ce travail.





Concert Harmonie Toot Sweet et Monte Vignol Entre vigne et olivier, de toute beauté

Dans le cadre de leurs échanges, les choristes d'Harmonie Toot Sweet avaient invité pour la seconde fois les montagnards italiens d'Avio, le chœur Monte Vignol.

Dans l'après midi, un buffet dans les jardins de la Terrasse des Arts attendait les choristes, d'Harmonie Toot Sweet, les Italiens du chœur Monte Vignol, le président du Conseil Communal, les élus d'Avio, leurs accompagnateurs, et l'adjointe à la culture.

Jean-Pierre Maurin les a accueillis et remerciés d'être venus jusqu'à Châteauneuf.

En soirée le public était au rendez-vous pour le concert. C'est devant une salle absolument comble qu'Harmonie Toot Sweet a débuté, avec des chansons variées comme à son habitude, de « *Michelle* » de John Lennon à « *Le soleil et la lune* » de Charles Trenet. Sensibilité, humour et grande qualité : que du plaisir.

Enfin place au Chœur Monte Vignol, choeur d'hommes. Des prières, des chansons d'émigration, des chants de travail, les chœurs de Nabucco de Verdi en bis. Le public, envoûté, a applaudi à tout rompre, en réclamant encore et encore. Les deux chorales se sont alors mêlées pour un final magistral. Que du bonheur!



La Médiathèque en visite

au jardin de Valérie de Courcel : remarquable !



Dans l'agenda de la Médiathèque, figure chaque année une « sortie nature ». Le choix s'est porté cette année sur le jardin de Valérie de Courcel. Découverte pour certains, redécouverte pour d'autres.

Quel bonheur de se promener sur ces restanques magnifiquement fleuries!

Au cours de la balade, Valérie explique le choix des plantes, leur originalité ou au contraire leur banalité. Et de planches en planches, de sauges en rosiers, sans oublier les pois de senteur ou les pivoines... c'est tout un monde de couleurs et de senteurs qui s'offre aux visiteurs. Moment privilégié de rencontre avec une « peintre-jardinière », qui parle des fleurs comme de sa peinture : avec passion et modestie.

Une promenade à conseiller à tous ceux qui n'ont jamais pris le temps... à deux pas de Châteauneuf!

Le journal des lecteurs

Bonne nuit, doux prince de Pierre Charras



« Ce n'est pas du chagrin, non. C'est de la solitude. On n'en finit pas d'être un petit garçon. »

Pourquoi faut–il attendre la disparition de ceux qu'on aime pour leur parler, prononcer tous ces mots qui la plupart du temps ne franchissent pas la barrière de nos lèvres ?

Un fils brosse le portrait de son père décédé depuis longtemps. Il lui faut, pas à pas, remonter le courant de l'histoire familiale pour décrire avec justesse cet homme simple qui « rasait les murs et avançait tête basse », un homme « résigné » depuis l'enfance, depuis la mort de sa sœur jumelle à 12 ans.

Cet homme, Pierre Charras n'en fait pas un héros. Il évoque des moments de vie ordinaire, moments précieux parce qu'ils sont à jamais disparus : les dimanches gris au cinéma, les parties de pêche... mais surtout ces regards d'amour et de fierté que le père posait sur son fils.

Ce livre, le treizième roman de l'auteur, est tout simplement un beau livre, écrit avec tendresse et sobriété ; il nous va droit au cœur, croyez-moi.

Exposition de José Cuevas



José Maria Cuevas est né à Cordoue en 1961. Autodidacte, il commence à peindre vers l'âge de 18 ans. Il s'installe dans le sud de la France en 1989, à Mougins puis à Grasse.

Les occasions d'apprécier sa peinture sont rares. Il expose peu et ses toiles aussitôt vues partent chez les collectionneurs, dont certains suivent sa carrière avec une fidélité sans faille. C'est donc avec une grande curiosité qu'on attendait cette exposition. Une curiosité d'autant plus grande qu'il a donné à son expression un tour résolument nouveau.

Pour tenter d'expliquer qui est José Cuevas, il est nécessaire de dire que sa discrétion n'est pas l'effet d'une quelconque coquetterie mais le résultat d'un patient et long travail. Car sa peinture s'élabore si progressivement et si lentement que la production s'en ressent forcément et qu'il lui faut du temps pour réunir un nombre d'œuvres suffisamment important pour monter une vraie exposition.

Ce n'est pourtant pas faute de travailler. Sa fragilité est étroitement liée au métier, et si José semble incarner une certaine image du peintre maudit, l'homme n'est pour autant pas dénué d'humour. La solitude nécessaire au travail ne l'oblige pas à vivre comme un ermite, on peut très facilement croiser le peintre dans les rues de Grasse où l'aménité de son caractère lui permet de lier des chaleureuses relations avec ses habitants.

L'illusion, l'effet optique, les inventions audacieuses – facétieuses et voluptueuses – les citations et les références à l'histoire de l'art sont les éléments essentiels d'un art que les observateurs superficiels souhaiteraient comparer à celui de Vasarely. Jaloux de sa propre inspiration, José interdira qu'on le compare à qui que ce soit, la fierté espagnole annexe celle de l'artiste!

Récital Jacob KatsnelsonUne soirée d'émotion

C'est avec un grand plaisir et beaucoup d'émotion que la Terrasse des Arts accueillait un jeune pianiste russe de 33 ans, Jacob Katsnelson, soliste international qui a fait ses classes au conservatoire Tchaïkovski où il enseigne encore à ce jour.

Cet artiste, dont l'humilité n'a d'égale que le talent, a joué avec des orchestres de grand renom.

Ce récital a permis d'apprécier une des grandes œuvres de Jean-Sébastien Bach "Le Capriccio sur le départ de son frère aimé". L'histoire ne dit pas à qui était destiné ce "capriccio", la famille Bach étant très nombreuse.

Cette pièce illustre parfaitement l'imagination d'un compositeur de génie qu'un maître du piano nous a restitué.

A la suite de Bach, Jacob a interprété six moments musicaux de Franz Shubert et dix pièces de Serge Prokofiev. A la fin du concert, le public très européen qui emplissait la Terrasse des Arts, s'est réuni sur le parvis afin de prendre un verre de l'amitié et partager les émotions ressenties lors de ce récital de qualité.



La Vie Sportive

Le Club de Tennis au tournoi de Monte Carlo

Le samedi 11 avril le club de tennis organisait sa traditionnelle sortie au tournoi du « Tennis Masters Séries » à Monte Carlo.

Cette année 53 adhérents ont répondu « présent » à cette journée. Une fois de plus tout le monde a pu apprécier les qualités physiques et techniques des meilleurs joueurs mondiaux.

Une chasse aux autographes a été organisée et, à la grande joie des enfants, quelques grands

joueurs comme Nadal, Safin, Mathieu se sont prêtés à ce jeu et ont signé des casquettes et des carnets.

Cette belle journée s'est terminée par un apéritif au club ou tout le monde a pu partager ses impressions autour d'un verre.

En se quittant, tous se sont donnés rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle journée dans la principauté monégasque.



Le tournoi de tennis des enfants

Ce samedi 09 mai a eu lieu au tennis-club de Châteauneuf, « Le tournoi des enfants ».

Ce sont 50 enfants de l'école de tennis qui ont disputé, sous le regard de leurs parents et celui de leur professeur, de nombreux matchs durant toute la journée. Tous se sont dépensés sans compter pour essayer de gagner leur partie. Le fair-play et le respect entre les joueurs furent au rendez-vous

Le soir, les dirigeants ainsi que Heldwige Quemy, adjointe aux sports, distribuèrent, grâce à la

générosité des sponsors du club (Décathlon Grasse et Champion d'Opio), de nombreux cadeaux et trophées.

La journée s'est terminée autour d'un apéritif où tout le monde se racontait ses exploits de la journée.

Les prochains événements dans le club ont eu lieu :

le 6 juin : Rencontre de double à la mêlée le 27 juin : Journée des femmes du club.



20

Le centre d'arts martiaux

Comme tous les ans, la fédération italienne du World Ju Jitsu dirigée par le Sensei Stefano Mancini (6ème Dan), organisait un Stage International à Pise (Italie) avec la participation du Team anglais, le Soke Robert Clark (9ème Dan), fondateur de la fédération mondiale de Ju Jitsu, le Président International W.J.J.F*. Giacomo Spartacus Bertoletti et le Sensei Amir Barnea, Directeur Technique du W.J.J.F* Israël.

A l'occasion de ce stage, se sont déroulés les passages de ceintures et nous avons le plaisir de vous annoncer que les deux professeurs du Centre d'Art Martiaux de Châteauneuf, Didier Goudin et Philippe Quémy ont présenté et réussi leur 3ème Dan.

Lors de la cérémonie officielle, le team du Centre d'Art Martiaux, tout spécialement venu encourager ses professeurs et participer au stage, était fier de leur réussite et enchanté de savoir que le Sensei Stefano Mancini (6° Dan) a organisé un stage à Châteauneuf les 29, 30 et 31 mai.

*WJJF: World Ju Jitsu Fédération



CANCA basketdes résultats prometteurs



Les Minimes masculins :

Excellence départementale poule B : 6° sur 8.

Les Benjamins:

Promotion d'honneur départementale poule B : 1^{er} sur 6.

Finale 1^{er} poule A contre 1^{er} poule B.

Pas de classement pour les Poussins qui ont participé au dernier plateau de la saison samedi 9 mai à Carros. Saison d'approche de la compétition pour ces jeunes dont la progression ne fait aucun doute et qui feront bonne figure la saison prochaine en championnat. Nous avons le plaisir de vous faire savoir que l'équipe des Benjamins a battu l'équipe de Tourettes-Levens 52-51. Elle est donc championne du département en promotion d'honneur! Il y a eu du suspens jusqu'à la fin du match, le public, nombreux, a acclamé l'équipe.

L'association a reçu la coupe de l'esprit sportif par le Conseil Général lors de l'Assemblée Générale du Comité départemental.

Bravo à tous!



Nouveau

au gymnase du Bois de Saint Jeaume !

Une nouvelle association s'éveille. Dirigée par Cécile Mari, l'association « Bleu Lavande » propose des cours de danse orientale pour tous les âges.

Renseignements et inscriptions :

Tél: 04 93 40 24 81 / 06 83 47 76 94

Mail: ceciluna@free.fr

Le Karaté Club un club dynamique et convivial!

Aujourd'hui, c'est toujours un club très ouvert et dynamique puisque plus de 50 adhérents (enfants, adolescents et adultes) viennent chaque semaine profiter des enseignements des trois professeurs diplômés Daniel, Carmelo et François, très à l'écoute et respectueux des élèves.

Les maîtres-mots du club sont les suivants :

- ▶ attitude positive (« sanshin »),
- respect du partenaire,
- esprit familial, amitié.

Répartition des cours

Les cours sont dispensés à raison d'un professeur par semaine pour deux cours.

La richesse du club est de pouvoir proposer aux élèves trois composantes mais aussi trois approches très complémentaires du karaté.

■ Étude des Katas avec Daniel.

Le Kata est une forme de travail sans partenaire avec une recherche de vitesse, de puissance et d'équilibre. C'est la base des arts martiaux.

■ Étude de la technique avec Carmelo.

Les enchaînements dans le vide que l'on appelle « *Kibons* » sont une autre forme d'entraînement.

■ Préparation physique et combat avec François.

Ce cours baptisé « Cardio-combat » a pour but de mettre en avant le combat libre.



De gauche à droite : Daniel Vergoni, Patrick Degroot, François Trimarchi, Alexandre Baroero, Mathias Dalmasso, Carmello Verducci

En effet, les pratiquants d'autres disciplines sont acceptés et font désormais partie du club : Jujitsu, Judo, Boxe Thaïlandaise, Boxe Anglaise, KunFu, Krav Maga...). Bien sûr avec le respect que demandent les arts martiaux et sports de combats.

Depuis cette année, François a mis en place un cours libre à chaque fin d'entraînement. Un petit groupe des plus volontaires reste encore pour s'entraîner plus librement : travail au sac, étirements, combats, Katas....

Trois fois par an, un inter-club est organisé à la salle du MASET dirigé par Jean Pierre Lavorato 9° Dan, expert international de Karaté Shotokan.



Photo de groupe du Karaté

Résultats de l'année

Patrick Degroot et Mathias Dalmasso, ont tout deux réussi l'examen de la ceinture noire 1^{er} Dan. Alexandre Baroero, lui, a choisi la voie de la compétition.

Alexis Revel et Alexandre Baroero ont participé à une compétition de Karaté contact.

Encore un beau résultat :

2^e pour Alexis, 3^e pour Alexandre.



Quand s'entraîner?

Les mardis et jeudis :

18h00 / 19h00 : Enfants et débutants 19h10 / 20h30 : Adultes et confirmés 20h30 / 21h30 : Cours libre, préparation aux compétitions et passages de grade.

Où?

Au M.A.S.E.T., route d'Opio à Châteauneuf (face à Intermarché)

Pour tout renseignement: 06 22 26 79 48 ou 06 72 95 58 88 ou sur place aux heures d'entraînement.

De gauche à droite : Patrick Degroot, Mathias Dalmasso, Alexandre Baroero

Tennis de table

Une saison « dynamique » pour le Club des Jeunes du Bar-sur-Loup, un développement en termes de compétitivité, et convivialité!

Notre Section sportive, pour qui, l'avenir était sombre, ne pouvait plus pratiquer le tennis de table dans une salle non adaptée, devenue trop petite et non-conforme pour rencontrer des équipes en toute sécurité.



Grâce aux efforts de la Municipalité de Châteauneuf et de son adjointe aux Sports Heldwige Quemy, nous avons donc été hébergés depuis fin 2008 au Gymnase du Pré des Roures. L'esprit intercommunal présent... Nous devions réussir!

Avec le concours de chacun, les joueurs au nombre de 22, les dirigeants, l'entraîneur Clément Boilletot et du Conseil Général, les résultats ont suivi de suite...! Une de nos équipes accède à la 1ère division départementale pour la saison prochaine en finissant deuxième de leur championnat!

Bravo à tous les joueurs ayant composé cette équipe...

L'école de Tennis de table a débuté en Janvier 2009. Nous fondons beaucoup d'espoir pour la saison prochaine et espérons que beaucoup d'entre vous viendrons nous rejoindre dès septembre.

Si vous êtes intéressés que vous soyez débutants ou débutantes, ancien joueurs classés, ou non, contactez nous :

Siège du CDJ : 04 92 60 39 29

ou au: 06 22 30 69 08.

D'ici là, faites-vous plaisir, profitez de l'été pour installer votre table, jouez avec vos enfants et amis ou amies.

La Foulée verte

Enfin, elle a eu lieu! Initialement prévue le 17 avril, la foulée verte a dû être reportée en raison du mauvais temps au vendredi 5 juin.

Cette année, la commission sport de la Mairie de Châteauneuf, les écoles du Bar-Sur-Loup, d'Opio et de Châteauneuf ont décidé d'organiser la compétition sur la journée.

En effet, les années précédentes, elle se déroulait l'après midi. Les enfants des trois écoles faisaient leur course, prenaient leur récompense, leur goûter et repartaient vers leurs écoles respectives.



2° IGIER Julie (Bar-sur-Loup)

3° PAYET Mélanie (Châteauneuf)



Cette année pour la nouvelle formule, divers jeux en équipes étaient proposés aux enfants des trois écoles. Pendant que les élèves du CP et CE1 ainsi que les dernières années de maternelles de Châteauneuf faisaient leur course sur leur sentier botanique, les élèves du CE2, CM1 et CM2 participaient aux jeux organisés par les enseignants. Les équipes étaient composées d'enfants de chaque école afin d'apprendre à jouer ensemble.

Pour la première fois, depuis la création de la Foulée verte, les enfants couraient pour l'association ELA « mets tes baskets ».

Il s'agissait de leur faire comprendre la chance qu'ils ont de pouvoir courir contrairement à d'autres qui ne le peuvent pas. Ils ont réussi avec beaucoup de générosité à récolter 6 000 € qui serviront à l'association pour combattre la maladie.

Les enfants ont passé une bonne journée et sont prêts à recommencer l'année prochaine.

Les résultats **CP Filles** 1° MARMIER Ophélie (Châteauneuf) CE2 Garçons 1° SAUTERON Yann (Châteauneuf) 2° DEMINIAC Marie Charlotte (Châteauneuf) 2° BERLAND Joachim (Châteauneuf) 3° MURCIA Océane (Châteauneuf) 3° MAC FADEN Alexander (Opio) **CP** Garçons 1° AJROUD Anis (Châteauneuf) CM1 Filles 1° METAIREAU Louisa (Opio) 2° BEZARD Eliott (Châteauneuf) 2° OTMANI Emmy (Châteauneuf) 3° RASAMOELINA Julien (Châteauneuf) 3°DALMASSO Pauline (Opio) **CE1 Filles** 1° MINNS Mia (Bar-sur-Loup) CM1 Garçons 1°LEOYAN Alexandro (Bar-sur-Loup) 2° OLIVELA Lisa (Châteauneuf) 2°GOUSPY Camille (Bar-sur-Loup) 3° LEVINGSTON Céleste (Châteauneuf) 3°BRISSI Antonin (Bar-sur-Loup) CE1 Garçons 1° PINHEIRO Loïck (Châteauneuf) CM2 Filles 1° BERLAND Léa (Châteauneuf) 2° HAMMERER Manu (Opio) 2° BARALE Anaïs (Châteauneuf) 3° MAC FADEN Mackenzie (Opio) 3° TYLISKI Lise (Châteauneuf) **CE2 Filles** 1° DAVID Pauline (Châteauneuf) CM2 Garçons 1° DELACOMBLE Cyprien (Opio)

Un grand merci à toutes les personnes de bonne volonté; cette journée a été un agréable moment pour tous les enfants de nos trois communes.

24

2°PAGANELLI Mattéo (Opio)

3°VERDIER Lucas (Bar-sur-Loup)

Les six kilomètres de Châteauneuf

Comme promis l'an dernier, je suis revenu cette année pour compléter ma collection de tee-shirts. Gagné! Il est bleu cette fois. Pour la course elle-même, je n'ai pas été plus brillant!

La vrai satisfaction pour moi est venue d'une organisation impeccable de la commission municipale des sports épaulée par le Comité des fêtes et de nombreux bénévoles.



Nouvelle formule aussi, avec deux courses d'enfants et d'ados qui précédaient la course des seniors dont l'âge s'étalait, hommes et femmes confondus de 15 à plus de 70 ans. Chapeau!

Car même un départ à 17h30 n'atténuait que très peu les rayons du soleil, faisant dégouliner les corps et accélérer le souffle.

Cette course devient au fil des ans un incontournable rendez-vous sportif qui a réuni plus d'une centaine de participants toutes catégories. Un accueil chaleureux souligné par de nombreux coureurs.

Après la course un apéritif pour tous clôturait la remise des prix et la distribution de nombreuses récompenses, coupes, paniers garnis, lots divers offerts par les sponsors : Intermarché Châteauneuf, Super U Plascassier, Carrefour Market d'Opio, Casino Mouans-Sartoux, La Ferme de la Brague, la Caisse d'Epargne Côte d'Azur.



Les résultats

Classement Adultes

1 Largeaud Sylvain 22' 10" 2 Coda David 23' 33" 3 Fouilloud Sébastien 23' 59"

Classement Enfants

Delgrange Léo
 Berland Joachim
 Berland Léa

Classement Adolescents

Delgrange Jules
 Soulier Guillaume
 Ferrando Juien

Tous ont été remerciés dans le discours de clôture d'Heldwidge Quémy, adjointe aux sports, sans oublier le docteur Jean-Marie Rouan qui n'a pas eu à intervenir et le vélo-club de Vallauris Golfe-Juan pour son aide précieuse.

Rendez-vous l'an prochain pour tenter de battre le record des deux tours du circuit avec encore plus de participants, c'est du moins le souhait de l'équipe organisatrice.







La Vie scolaire Les enfants du CE1/CE2 racontent...

« Mardi 19 mai, nous avons fait une randonnée à Gourdon, organisée par l'USEP*. La randonnée a été longue (7 km) et sous le soleil mais à chaque balise les questions étaient faciles. Il y en a une que nous avons aimée, on va vous la poser :

Quel est le surnom de Gourdon ?

- le Pic de l'Aigle
- Le Pic du Midi
- Le Nid d'Aigle

Réponse : le Mid d'Aigle

Pour pique-niquer nous nous sommes arrêtés au milieu des bois. Il y avait quatre écoles en tout : Châteauneuf, Auribeau, Antibes et Peymeinade. Cela nous a beaucoup plu »

Mathurin et Diane

« Lundi 25 mai, nous avons participé à une journée de tennis avec l'USEP. Nous avons commencé à 10 h sur le stade de Châteauneuf. Il y avait six ateliers et on changeait d'atelier. Nous avons fait des échanges de balle. Le troisième atelier n'était pas du vrai tennis, c'était comme du hockey, on devait mettre des balles dans des buts. À 15 h l'USEP nous a donné un goûter et nous avons tous reçu une médaille. »

Jean-Noël et Alexis

*USEP : union Sportive de l'Enseignement du Premier degré





Les activités de fin d'année scolaire 2008-2009 l'Association des parents d'élèves de Châteauneuf

▶ Repas de fin d'année

Le repas de fin d'année marque la fin d'une année riche en événements et animations scolaires.

Tous les parents se sont retrouvés le vendredi 26 juin pour une grande soirée, dans la cour de l'école, autour d'un menu à thème.

Cela permet souvent aux parents et aux enseignants, sans oublier le personnel de la Mairie, de partager un bon moment de convivialité et de discussions moins formelles.

▶ La kermesse

Le mois de juin se finit toujours par de multiples activités organisées par l'APE. Dès le vendredi 12 juin la kermesse a permis à tous les enfants des écoles maternelles et primaires de se réunir et de jouer autour du traditionnel goûter offert ce jour-là.

Après toute une année d'activités périscolaires comme la guitare, le chant, la batterie, les échecs et la danse, l'Association a organisé un spectacle le mercredi 17 juin à la Terrasse des Arts, afin que les parents apprécient le travail et le plaisir des enfants dans leurs activités respectives.

La semaine provençale à la crèche du 20 au 24 avril

Lundi L'atelier des senteurs

je touche, je sens, je goûte, i'écrabouille...

L'orange amère, la douce, le citron, la clémentine, le basilic, le thym, le romarin, la sauge, le laurier, l'olivier, l'oignon nouveau, le fenouil.



Mardi

Visite commentée du décor par Yvette, en provençal, découverte de la flore et des produits régionaux.

Ateliers d'art plastique, collage et coloriage. Atelier langage en langue provençale sur les

Atelier langage en langue provençale sur les animaux du pays accompagné par de nombreuses chansons!

Mercredi

Sortie extérieure, visite du Musée des Objets Oubliés à Pré du Lac animée par Jeannot et Marie-Claude, suivie d'un pique-nique sur l'herbe à la crèche!



Jeudi

Confection d'une salade niçoise par les enfants, avec Yvette et Laurence. Miam !

Art plastique, collage d'une branche d'olivier séchée, avec des olives en peinture et des cigales.



Fête provençale, animée par les enfants du groupe « Leï Messugué ». Musiques et danses traditionnelles du

pays.



Lettre à Marie et Séverine

de la bibliothèque de Châteauneuf

Merci Marie de nous avoir lu des bistoires tout au long de l'année, un mardi après-midi sur deux.

Nous sommes très contents de te connaître et on espère te revoir l'année prochaine.

Tu es très gentille et tu sais bien raconter les histoires rigolotes.

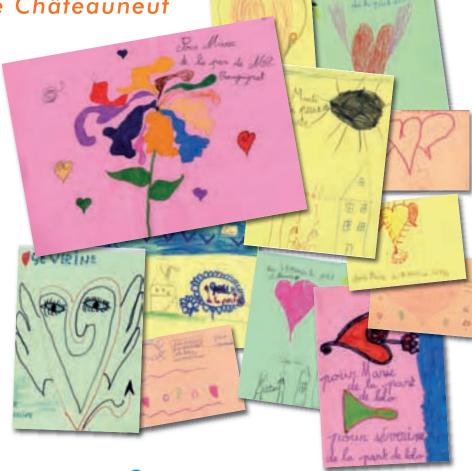
Nous avons adoré les albums : « Les brosses à dents » de Pittau et Gervais, « Il ne faut pas babiller les animaux », « la vache musicienne » et « Mon bistoire préférée ».

En nous prêtant des livres documentaires, on a pu apprendre plein de choses sur les animaux, le corps humain, la Terre...

Merci aussi à toi Séverine qui nous accueille toujours avec le sourire et qui nous enregistre nos livres.

On vous fait d'énormes bisous.

De la part de tous les enfants de la classe de CP de Châteauneuf.



Les reconnaissez-vous?



Rang au bas : René Colomb, Michel de la Barre, Roger Meslier, Daniel Gili, Rosette Ocelli, Lanteri, Marie-Claire Damian, Monique Chesta, Danielle Zunino

Rang au mineu : Jean-Pierre Sivaleri, ?, Jean-Pierre Piasco, Jean Colomb, Lucien Gordolon, Monsieur Monier, Amélie Antolini, Annie Couron, - , Rolando, ? , ?

Hugues, Odette Bonetto, Jacqueline Zunino, Jacqueline Gilosi

Rang du haut (de gauche à droite) : Jean Goletto, Michel Teulet-Cotte, Jean-Paul Bellone, André Torero, Jean-Pierre Allemand, Paul Courron, Claire Coureuil, ? , Annette Constantin, Marinette

28

Les haïkus des CE1/CE2

Les étoiles Discutent avec la lune Dans le grand ciel.

Lucille

Au bout de la forêt Les feuilles des arbres tombent Et tombent encore plus.

Carl

Une puce Qui lit un livre C'est rigolo.

Céleste

Têtes baissées, Ils réfléchissent Mes élèves.

La maîtresse

Le nénuphar est Un beau plongeoir Pour la grenouille.

Mathurin

Je fais du BMX Je fais des sauts. Et je dérape.

Loick

Au printemps Les papillons sortent De leur cabane.

Alexi5

Les papillons Senvolent Au loin dans les airs.

Lauréna

Les brochettes Hurlent # A l'aide ! >>. Jean-Noël

Au printemps, Les arbres Sont en fleurs.

Un albatros est

Si grand Et si beau. Sidonie

Charline

Il est berger, Il garde des moutons, Mon papa.

Un oiseau chante

Rémi

La mer, Un dauphin qui pirouette. C'est beau.

Lola

Au printemps, Il y a des fleurs Sur la neige.

Anatole

Sur les Arbres.

Alexandre

Dans l'aquarium Les poissons Sont amoureux.

Lisa

Les arbres vieillisent Dans leur petit coin Tout plein de feuilles.

Loïc

Elle se promène Dans les champs La grenouille.

Mathilde

Les papillons jouent Dans le viel arbre. Il a perdu toutes ses feuilles. Diane

Avec mon copain On se lance Des boules de neige.

Joffrey

Il pleut. Les vaches Rentrent à l'étable.

Wilfried

La Vie festive

Notre Dame du Brusc une authentique fête agricole

La foule des grands jours s'était déplacée ce dimanche d'avril au Brusc, on s'y rendait jadis pour faire venir la pluie, et se retrouver au rendez-vous agricole annuel.

Une trentaine d'exposants, se sont installés pour vendre artisanat et produits locaux paysans: animaux de basse-cour, coucourdons, bois sculptés, paniers tressés, cadrans solaires voisinaient avec confitures, fromages, légumes, vins, miels ou autres produits du terroir sous le chapiteau et aux abords.

Après la messe, dite par le père Gustave, suivie des danses provençales des Messuguié petits et grands, venait l'apéritif d'honneur et le discours de bienvenue du Maire entouré de son Conseil Municipal et des Maires des communes environnantes, discours toujours prononcé dans le brouhaha des visiteurs.

Le pique-nique sous le chapiteau ou dans les prés environnants rassemblait de nombreux convives autour des pissaladières et des farcis.

Un peu d'ambiance musette, et les danses provençales reprenaient. Jeannot Mancini expliquait, au fur et mesure du déroulement des danses, la thématique de l'eau.

En fin de journée, la remise des prix a mis à l'honneur les meilleurs produits des amateurs en lice pas peu fiers d'être ainsi distingués pour leur vin ou confiture d'oranges ainsi que pour l'huile d'olive.



Huiles d'Olive: René Fraisse Christian Goracci

Jean-Marie Bellone Famille Romani, Françoise Ricord

Résultats des concours

Vins d'oranges : Jean-Marie Bellone Jean Bagnis Monique Roublot Lionel Niot

Confitures d'oranges :

Antoinette Boselli Madame Penna-Chabloz Simone Fraisse Claudine Navarro Gisèle Tremolani





Le marché provençal

par l'association Lei Messuguié



Samedi 2 mai 2009 – 6 heures : Jeannot, le maître d'oeuvre du marché, est sur la place des Pins. Il détermine les emplacements, pose les barrières, accroche les banderoles, bientôt rejoint par Eric qui arrive avec le matériel et réalise le branchement électrique.

Déjà le premier marchand arrive et commence à s'installer à la place que Jeannot lui a réservée.

À partir de ce moment-là et jusqu'à 8h30, on assiste à un ballet incessant de fourgons et de camionnettes, chacun voulant la meilleure place mais tous (une bonne trentaine) se plient de bonne grâce au plan préétabli.



Pendant ce temps, les petites mains ont préparé le café offert aux arrivants.

Tous les critères sont réunis pour que la journée se déroule agréablement : il fait beau, les commerçants aiment se retrouver dans l'ambiance bon enfant qui règne sur la place.

Il faut dire que certains d'entre eux reviennent volontiers chaque année depuis 2003, plus par amitié pour Lei Messuguié que par souci de faire fortune.

Midi : le coup de feu ! *Lei rousti* sont prêts, la tapenade étendue sur canapés, le vin d'oranges au frais.

L'apéritif offert par le groupe à toutes les personnes présentes peut commencer ! Très apprécié, c'est un moment de détente et d'échanges dans la bonne humeur.



Le déjeuner est pris sur le pouce par les exposants, les organisateurs et leurs amis.

Au menu : côtelettes d'agneau de pays et saucisses accompagnées de différentes denrées achetées sur les bancs.

Et le reste de la journée se déroule calmement jusqu'à 17 heures où tout le monde commence à plier bagage.

Le marché 2009 est terminé et au moment du départ chacun émet des suggestions pour l'organisation du marché 2010 ; « *si marché il y a* » précise Jeannot.

Les vides greniers

▶ l'Association des Parents d'Élèves

Le dimanche 10 mai a eu lieu le vide grenier organisé par l'association des parents d'élèves de Châteauneuf sur le parking de la place des Pins. Si l'an dernier avait été une très bonne année avec 92 exposants, cette année, notre petite « entreprise » n'a pas connu la crise et a atteint près de 115 exposants. Le temps était aussi au rendez vous avec les premiers vrais rayons de soleil printemps. Le stand de l'APE avait fait le plein de crêpes, glaces, hot-dogs, grillades. Toute la recette de cette journée sera utilisée cette année encore pour toutes les activités de l'école.



▶ l'Association des Commerçants des Mousquettes



Première édition pour le vide grenier organisé par l'association des Commerçants des Mousquettes à la ZAC du même nom le dimanche 3 mai.

C'est sous un grand soleil et dans une ambiance familiale qu'exposants et chineurs du dimanche se sont retrouvés autour de stands bien achalandés. La bonne humeur fut de mise, et tous étaient contents de leur journée.



Une difficulté passagère, un besoin d'aide, de soutien... ? Des services sont à votre écoute !

- L'assistant social du secteur Grasse sud, M. Maurice, assure une permanence en mairie les 1^{er} et 3^e vendredis matin de chaque mois. Les rendez-vous peuvent être pris au Centre d'action médicale et sociale au 04 93 709 020
- L'adjointe aux affaires sociales de la commune, M^{me} Zani, est à votre disposition sur rendez-vous pris à l'accueil mairie au 04 92 603 603
- Des services d'aide à domicile sont également présents et actifs sur la commune de Châteauneuf (Adoram, Bel Age, A petits pas,....)

Une permanence de l'Adoram à lieu en mairie le 3° mercredi du mois entre 9h et 12h.

■ Pour tout renseignement, mise en place d'une aide à domicile, etc. M[™] Autier est à votre écoute à l'accueil de la mairie.

Notre région est sujette à canicule. Restez vigilant pour vous-même et les autres. N'hésitez pas à demander conseils aux professionnels de santé ou signalez-vous en mairie.

Fête de la Sainte Trinité

▶ la xvII° Châteauneuf-Expo

À l'occasion de la Fête de la Sainte Trinité des 5, 6 et 7 juin, l'Association des Amis de la Bibliothèque organisait dans les salles du Pontis la xvII° Châteauneuf-Expo sur le thème « *L'habit ne fait pas le moine* ».

Pas moins de 25 artistes ainsi que les élèves de Catherine Monmarson avaient répondu à l'appel. Peintures, dessins, collages, vitrail ou même raku, qu'ils soient professionnels ou amateurs, les artistes avaient su, avec brio, exploiter ce thème finalement plus ardu qu'il n'y paraissait.

Après un mot d'accueil de Danièle Ristorto, Présidente de l'Association et de Marie-Anne Rouan, adjointe à la Culture, le public venu nombreux s'est retrouvé autour d'un buffet convivial.

Rendez-vous l'année prochaine pour la xvIII^e Châteauneuf-Expo dont le thème sera défini à la rentrée de septembre.

Amis artistes à vos œuvres!

le repas du Comité des Fêtes

C'est habillé aux couleurs du Brésil que le nouveau Comité des Fêtes de Châteauneuf a accueilli, samedi soir à la Terrasse des Arts, les convives du désormais traditionnel repas de la Ste Trinité.

A cette occasion, un punch des îles fût servi comme apéritif de bienvenue, afin de préparer les braises d'une soirée placée sous le signe de la chaleur...

Le repas préparé par le traiteur Galland de Mouans-Sartoux : terrine de tomates et chèvre, noix de veau braisée aux oignons confits accompagnés de galette de maïs, commence à attiser les papilles des personnes présentes.

On enchaîne avec les premiers tableaux de danse présentés par la troupe « Exotica Danse » qui nous fait voyager du Brésil à Cuba en passant par l'Afrique et le premier intermède en chansons offert par le chanteur Patrick Evans. Le repas se finit et les artistes alternèrent chansons et danses qui nous emmènent aux Antilles pour finir notre voyage là où nous l'avons commencé, au Brésil.

Le passage des danseuses au milieu des tables achève l'embrasement de la salle et l'ensemble des acteurs de la soirée ont pu se retrouver sur la piste afin d'évacuer le trop plein d'énergie accumulée tout au long de la soirée.

La fête s'est achevée sur le coup des 2h00 du matin et tout le monde a pu aller retrouver son chez-soi, après, je l'espère une soirée exceptionnelle.

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de cette soirée, les bénévoles du comité des fêtes, la municipalité, les services technique, le traiteur Galland, la troupe de Patrick Evans et les danseuses d'Exotica Dance mais aussi le public venu nombreux.



État civil

Elles sont nées

Nous avons eu le plaisir d'accueillir sur notre Commune trois nouvelles petites administrées dont une, née en son domicile 1293 chemin des Colles :

Sybille TOURNAIRE

Le 8 avril 2009 à Châteauneuf

Eva MEEK

Le 29 avril 2009 à Grasse

Romane POPULIN

Le 8 mai 2009 à Grasse

Toutes nos félicitations aux heureux parents.



Sybille Tournaire



Eva Meek

Romane Populin

Ils se sont unis

Nous avons eu le plaisir de célébrer cinq mariages :

Le 16 avril 2009

Chadia MESSAOUDI

& Jean-Marc BLONDET

Le 25 avril 2009

Célia MEYER

& Frédéric DALMASIE

Le 2 mai 2009

Lindi HEIDER

& Thomas BOUCHON

Le 9 mai 2009

Caroline PLESSIS

& Piotr JAUNKY

Le 24 mai 2009

Déborah SOLIVERES

& Cédric SALADINO

Nous renouvelons nos sincères félicitations aux époux.



Célia & Frédéric Dalmasie



Déborab & Cédric Saladino



Caroline & Piotr Jaunky

Ils nous ont quittés

Nous avons le regret de vous informer du décès de :

Gérard FOULIARD

le 16 mars 2009

Mickaël SKRZYPCZAK

le 2 avril 2009

Gérad DEMANGER

le 3 avril 2009

Louis GUILLARMET

le 7 avril 2009

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles.

Marcelle VALERGA née PÉCOUD le 26 avril 2009 Agnès MEUNIER née VACHIERI le 12 mai 2009 Maryse TOQUEBŒUF née MOURIER le 31 mai 2009

Agenda

Du 27 Juin au 13 Juillet

EXPOSITION

« Une année aborigène »

TERRASSE DES ARTS

Entrée libre du lundi au vendredi de 15 h à 18 h

Mairie: 04 92 60 36 03



SAMEDI 27 JUIN VIDE GRENIER

Association Assistance aux Animaux de Grasse

PLACE DES PINS

de 7 h à 18 h

▶ C. Niot : 06 11 05 72 12 ▶ E. Giuge 04 93 42 70 64



Du 8 au 11 JUILLET XX° NUITS DU BRUSC

NOTRE DAME DU BRUSC

■ mercredi 8

Orchestre de chambre du Philarmonique de Nice

■ ieudi 9

Full Jazz Attitude Quintet

■ vendredi 10

Cannes Jeune Ballet

samedi 11

« Faust », Cartoun Sardines théâtre

Entrée libre

Mairie: 04 92 60 36 03

LUNDI 13 JUILLET

CÉLÉBRATION

du 14 juillet

■ Commémoration

MONUMENT AUX MORTS

Dîner dansant sur réservation

PLACE DU COURRÉDOU

► Comité des fêtes : 04 92 60 36 08

DIMANCHE 19 JUILLET JOURNÉE BURKINA FASO

Association Château Nako

TERRASSE DES ARTS

Repas à 12 h (15 €) Concert africain (10 €/5 €)

▶ Chateau Nako : 04 93 42 75 72



CONCERT

Quatuor Annesci

Notre Dame du Brusc

Prix :15 € / 10 € pour les membres

▶ Amis de Notre Dame du Brusc : 06 82 90 30 08



2, 4, 6, 8 AOÛT

FESTIVAL DE PIANO

TERRASSE DES ARTS

■ dimanche 2

Romantisme et poésie B. Engerer & H. Demarquette

mardi 4

Tout un monde de piano F. Chaplin, récital

■ ieudi 6

5 autour du piano : les deux grands quintettes

Quatuor Modigliani & J. Taddei

samedi 8

Des histoires d'eau A. Queffélec

Prix : 25 €

Mairie: 04 92 60 36 03



DIMANCHE 16 AOUT

CONCERT

Ensemble Philia

NOTRE DAME DU BRUSC

Prix :15 € / 10 € pour les membres

▶ Amis de Notre Dame du Brusc : 06 82 90 30 08

Du 29 Août au 13 SEPT. EXPOSITION

« Le Hangar »

SALLES DU PONTIS ET DU VILLAGE

Entrée libre

DIMANCHE 6 SEPT.

FORUM INTERCOMMUNAL DES ASSOCIATIONS

BAR-SUR-LOUP

▶ Bureau du Tourisme du Bar-sur-Loup : 04 93 42 72 21

